



Joerns Healthcare Warranty Program for Hoyer® Classic Lifts

Lifts covered under this warranty include: HML400, HPL402, C-HLA (and variations).

Your Hoyer Classics Lifts are warranted for one (1) year after purchase by the original consumer/owner.

Components are defined as follows:

1. Lifter structure; base, mast, boom, and suspension cradle
2. Hydraulic pump/jack (for manual lifts)
3. Electronic control box and actuator (for power lifts)

All other non-durable components, such as rubber parts, plastic parts and painted surfaces, and batteries are warranted for 90 days from original consumer/owner purchase. These non-durable components are subject to normal wear and replacement. The pendant is guaranteed for one year.

Damage caused by use in unsuitable environmental conditions or failure to maintain the product in accordance with user and service instructions is not covered. Any alteration, modification, or repair unless performed by or authorized in writing by Joerns Healthcare will void this warranty.

This warranty applies in the USA and Canada only. Check with your supplier to find out if international warranties apply.

Parts

Hoyer Classics Lifts contain various parts that wear from normal use. These parts, such as rubber parts, plastic parts painted surfaces, batteries, hand pendants and casters are not covered under the one-year warranty but are covered for 90 days after date of purchase.

Joerns Healthcare's obligation under this warranty is limited to supplying replacement parts, servicing, or replacing, at its option, any product which is found by Joerns Healthcare to be defective.

Warranty replacement parts are covered by the terms of this warranty until the product's original warranty period expires.

When requested by Joerns Healthcare, parts must be returned for inspection at the customer's expense. Credit will be issued only after inspection.

Service

Most service requests can be handled by the facility Maintenance Department with assistance from the Joerns Healthcare Product Service Department.

Should a technician be required, one will be provided by Joerns Healthcare, at our discretion. Only the Joerns Healthcare Product Service Department can dispatch authorized technicians.

This warranty is extended to the original purchaser of the equipment.

Programme de garantie Joerns Healthcare pour les ascenseurs classiques Hoyer®

Les ascenseurs couverts par cette garantie comprennent : HML400, HPL402, C-HLA (et leurs variantes).

Vos ascenseurs classiques Hoyer sont garantis pendant un (1) an après l'achat par le consommateur ou le propriétaire initial.

Les composants sont définis comme suit :

1. Structure, socle, mât, flèche et étrier de suspension d'ascenseur
2. Pompe hydraulique/vérin (pour ascenseurs manuels)
3. Boîtier de commande électronique et actionneur (pour ascenseurs électriques)

Tous les autres composants non durables, comme les pièces en caoutchouc, les pièces en plastique et les surfaces peintes, ainsi que les batteries disposent d'une garantie de 90 jours à partir de l'achat initial par le consommateur ou le propriétaire. Ces composants non durables sont sujets à une usure normale et peuvent être remplacés. Le pendentif dispose d'une garantie d'un an.

Les dommages causés par une utilisation dans des conditions environnementales non adaptées ou par un manquement à l'entretien du produit conformément aux instructions d'utilisation et de service ne sont pas couverts. Toute altération, modification ou réparation, sauf si elle est effectuée par ou autorisée par écrit par Joerns Healthcare, annulera cette garantie.

Cette garantie s'applique uniquement aux États-Unis et au Canada. Vérifiez auprès de votre fournisseur si des garanties internationales s'appliquent.

Pièces

Les ascenseurs classiques Hoyer contiennent diverses pièces qui s'usent avec une utilisation normale. Ces pièces, comme les pièces en caoutchouc, les surfaces peintes en plastique, les piles, les porte-main et les roulettes, ne sont pas couvertes par la garantie d'un an, mais elles le sont pendant 90 jours après la date d'achat.

L'obligation de Joerns Healthcare au titre de cette garantie est limitée à fournir des pièces de rechange, à faire la révision ou à remplacer, à sa discrétion, tout produit que Joerns Healthcare juge défectueux.

Les pièces de rechange sous garantie sont couvertes par les termes de cette garantie jusqu'à l'expiration de la période de garantie d'origine du produit.

À la demande de Joerns Healthcare, les pièces doivent être renvoyées pour inspection aux frais du client. Le crédit est émis uniquement après l'inspection.

Entretien

La plupart des demandes d'entretien peuvent être gérées par le service de maintenance des installations avec l'aide du service d'entretien des produits de Joerns Healthcare.

Si l'assistance d'un technicien est nécessaire, Joerns Healthcare en fournira un, à sa discrétion. Seul le service d'entretien des produits de Joerns Healthcare peut envoyer des techniciens agréés.

Cette garantie est accordée à l'acheteur initial de l'équipement.

États-Unis

(P) 800.826.0270 • (F) 800.457.8827
2430 Whitehall Park Dr. Ste 700, Charlotte, NC 28273

Canada

(P) 866.546.1151 • (F) 519.451.8662
35 Consortium Court, London, ON Canada N6E 2S8

Pays-Bas et UE

(P) +31 088 2080 200
Zeilschip 26, 3991 CT Houten, Pays-Bas